



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME PLURIANNUEL DE PREVENTION ACADEMIQUE

Années scolaires 2023-2025

Document adopté lors de la séance de la Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) du Comité Social d'Administration (CSA) académique du (date).

Le programme annuel de prévention académique constitue l'engagement de l'académie de Paris à préserver la santé des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et à favoriser le bien-être au travail.

Il est structuré en deux parties : la première présente le bilan des orientations académiques des années scolaires 2021 à 2023 et la deuxième comprend les orientations académiques pour les années scolaires 2023-2025 définies en cohérence avec les orientations stratégiques ministérielles (OSM) en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les services et établissements de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2023.

Les orientations académiques s'articulent autour de 4 priorités :

- Accompagner les instances de dialogue social (CSA et formations spécialisées)
- Poursuivre la dynamique d'évaluation des risques professionnels et renforcer la prise en compte de certains d'entre eux
- Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- Poursuivre les démarches de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

I. Bilan des orientations académiques des années scolaires 2021-2023

1. Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

| Orientations | Etat d'avancement : Réalisé ; En cours ; Non réalisé | Commentaires |
|--|---|---|
| 1.1 Pilotage de la santé et sécurité au travail | | |
| Créer un comité de pilotage SST, rattaché à la SG ou au DRH, composé des acteurs de prévention : médecins du travail, psychologue du travail, infirmier de santé au travail, conseillers de prévention, ISST, référents divers, formateurs en santé et sécurité au travail. | Non réalisé | |
| 1.2 Renforcer la structure académique de prévention | | |
| Le service de prévention des risques (SPR) est en charge des actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux demandes d'accompagnement des chefs d'établissement, des IEN de circonscription, ou des chefs de service, en particulier pour rédiger ou mettre à jour le DUERP ; - Organiser et assurer le suivi des travaux du CHSCT académique ; - Assurer les formations à la santé et sécurité au travail ; | Réalisé | Recrutement de 2 conseillers de prévention académique au 1 ^{er} février 2023, soit 1 ETP. |
| 1.3 Médecine de prévention | | |
| 1.3.1 Poursuivre le recrutement de professionnels de santé au travail | | |
| Permanence de la recherche de médecins, d'un psychologue du travail et d'infirmier de santé au travail. Dans un contexte durable de difficultés de recrutement de médecins du travail, la DGAFP et la direction du budget ont élaboré un référentiel interministériel des rémunérations des médecins du | Réalisé | Recrutement d'une infirmière santé au travail au cours de l'année 2022 et d'une psychologue du travail au 1 ^{er} février 2023. |

travail qui renforce l'attractivité des postes en revalorisant les rémunérations des médecins du travail.

| | |
|----------|--|
| | L'infirmière santé au travail bénéficie au cours de cette année d'une formation d'adaptation à l'emploi. |
| En cours | Recrutement de médecins en cours |

1.3.2 Accompagner l'activité et l'identification des personnels dans le domaine de la santé au travail

Faire une communication auprès des personnels sur l'existence du partenariat entre la MGEN et l'éducation nationale qui peut être mis à profit par les agents de l'académie de Paris.

| | |
|---------|---|
| Réalisé | Information sur site académique et à la réunion de rentrée des personnels |
|---------|---|

Systematiser la présentation du service de médecine de prévention auprès des nouveaux arrivants (IATSS, personnels encadrant, enseignants), ainsi qu'aux personnels de la Sorbonne, du SIEC et de la Jeunesse, Engagement et Sport.

| | |
|---------|------------------------------|
| Réalisé | A la réunion de rentrée 2022 |
|---------|------------------------------|

Informers les personnels des missions de la médecine de prévention.

| | |
|---------|---|
| Réalisé | Information sur le site académique et dans le guide de rentrée des personnels |
|---------|---|

1.3.3 Poursuivre la campagne de prévention des risques liés à l'exposition aux poussières d'amiant

Assurer la continuité du recensement et son exploitation.

| | |
|-------------|---|
| Non réalisé | Les académies sont dans l'attente du lancement de la campagne nationale par la DGRH (marché national prévu en 2023) |
|-------------|---|

L'académie en lien avec le ministère accompagnera la mise en place des formations spécialisées des comités sociaux d'administration (CSA) : partage des compétences entre formations plénières du CSA et formations spécialisées, compétences respectives des formations spécialisées académiques et départementales, continuité du dialogue social pendant la phase transitoire, ...

| | |
|---------|---|
| Réalisé | Installation du CSA académique le 5 janvier 2023 et de la formation spécialisée le 24 janvier 2023. |
|---------|---|

L'ensemble des personnels seront informés de la continuité des missions et activités des CHSCT jusqu'à l'installation effective des nouvelles instances.

| | |
|----------|---|
| En cours | Installation du CSA spécial académique le 10 juillet 2023 et de la formation spécialisée le 28 septembre 2023 |
|----------|---|

| | |
|----------|--|
| En cours | Installation du CSA de région académique le 10 janvier 2023 En attente de mise en œuvre de la formation spécialisée |
|----------|--|

1.5 Alerter sur des situations de travail dégradées ou dangereuses

Informers les personnels du fonctionnement des registres santé et sécurité au travail (RSST) et de signalement de danger grave et imminent (RDGI).

| | |
|----------|---|
| En cours | Des guides santé et sécurité au travail dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés ont été élaborés par le SPR. Ils seront présentés en groupe de travail pour avis des membres de la FS. |
|----------|---|

2. Généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

| Orientations | Etat d'avancement : Réalisé ; En cours ; Non réalisé | Commentaires |
|--|---|---|
| 2.1 Entretien la dynamique d'évaluation des risques professionnels et son organisation au travers du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du suivi des plans d'actions | | |
| <i>Dans le premier degré, poursuivre le travail d'évaluation des risques mené en collaboration/parallèle avec la DASCO.</i> | Non réalisé | Travail réalisé par la DASCO sans l'appui du SPR |
| <i>Dans le second degré, parfaire l'organisation du suivi de l'évaluation des risques et soutenir la mise en œuvre des plans d'actions.</i> | En cours | Un projet de démarche doit être finalisé par le SPR et la validation d'un cahier des charges pour la création d'un progiciel |
| <i>Dans les services académiques des sites du Visalto et Sorbonne, poursuivre la démarche d'évaluations des risques professionnels engagée.</i> | En cours | |
| <i>Proposer l'intégration du diagnostic local RPS pouvant être dans le document unique type.</i> | Non réalisé | |
| <i>Améliorer la politique académique pour la prévention des TMS en lien avec le service médical en faveur des personnels.</i> | Non réalisé | Manque de temps |
| 2.2 Poursuivre le déploiement de démarches participatives d'évaluation des risques professionnels | | |
| <i>Créer des groupes de travail sur les sujets métiers (enseignants du 1er degré et personnels des services d'intendance des EPLE).</i> | Réalisé | Réactivation des groupes de travail 1 ^{er} degré et Adjoint-gestionnaires. |
| 2.3 Préparer la possible retranscription des DUERP dans le futur applicatif ministériel | | |
| <i>Collecter l'ensemble des DUERP et assurer la gestion centralisée en collaboration avec la DSI.</i> | Réalisé | Un espace de dépôt sécurisé des DUERP dans le 1 ^{er} degré a été créé et ouvert en juillet 2022. |
| 2.4 Signaler, traiter et assurer le suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes | | |
| <i>Mettre en place un GT pour organiser le traitement et le suivi des signalements des actes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes en lien avec le plan d'action égalité professionnelle femme/homme, LGBTQIA+.</i> | En cours | GT mis en place le 8 mars 2023. Formation préalable des représentants de divers services (DRH, gestionnaires, médical, prévention des risques) et de la référente VSS les 25 et 26 janvier 2023 Journée de formation supplémentaire sur l'écoute le 26 septembre 2023. |
| <i>Désigner un référent CHSCT qui sera associé au déploiement des dispositifs définis par l'académie.</i> | Réalisé | Désignation de Mme KUTAS Elisabeth lors de la réunion de la FS du 24 janvier 2023. |

3. Poursuivre la démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail

| Orientations | Etat d'avancement : Réalisé ; En cours ; Non réalisé | Commentaires |
|--|---|--|
| <i>Consolider le bilan du plan d'actions en 6 actions proposés dans le Programme annuel de prévention académique 2019-2020</i> | En cours | Actions en cours de mise en œuvre dans les différents groupes de travail |
| <i>Mettre en place des groupes de travail, notamment sur les RPS des personnels dans le 1er degré et des adjoints gestionnaires en EPLE.</i> | Réalisé | 2 réunions du groupe de travail RPS 1 ^{er} degré 1 réunion du groupe de travail RPS adjoints-gestionnaires |
| <i>Animer la dynamique QVT et en faire un bilan à la fin de l'exercice en cours</i> | Non réalisé | |

4. Renforcer la prise en compte des risques bâtimentaires dans les politiques de prévention

| Orientations | Etat d'avancement : Réalisé ; En cours ; Non réalisé | Commentaires |
|---|---|--|
| 4.1 Poursuivre et renforcer la prise en compte des risques liés aux bâtiments | | |
| 4.1.1 Amiante | | |
| <i>Informier et sensibiliser l'ensemble des personnels sur le risque amiante (guides ministériels pour les agents et pour les personnels d'encadrement)</i> | En cours | Mise à disposition des guides ministériels sur le site académique, page « Santé et Sécurité au Travail » |
| 4.1.2 Qualité de l'air intérieur | | |
| <i>Faire un recensement, une analyse et un bilan des actions conduites pour la surveillance de la qualité de l'air intérieur (réunions thématiques avec les collectivités)</i> | Non réalisé | Éléments non communiqués par le propriétaire des locaux |
| 4.1.3 Plomb et sols pollués | | |
| <i>Poursuivre les investigations sur les 80 établissements retenus</i> | Non réalisé | Éléments non communiqués par le propriétaire des locaux |
| <i>Etendre la démarche à la totalité des écoles maternelles et élémentaires publiques à partir du bilan des investigations initiales et décliner un plan d'actions quand nécessaire</i> | Non réalisé | |
| <i>Proposer une évaluation médicale si les investigations prévues dans les établissements scolaires montraient la présence de plomb à des taux susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé.</i> | Non réalisé | |
| 4.1.4 Vétusté des locaux | | |
| <i>Capitaliser sur l'exploitation des plans d'actions des documents uniques pour suivre et accompagner les opérations de maintenance, de réhabilitation et de construction dans les écoles et établissements scolaires.</i> | Non réalisé | Éléments non communiqués par le propriétaire des locaux |

II. Orientations académiques des années scolaires 2023-2025

1. Accompagner les instances de dialogue social (CSA et formations spécialisées)

| Orientations | Responsable chargé du suivi | Echéancier | Coût | Commentaires |
|--|-----------------------------|------------|-----------|---|
| <i>Former les membres des formations spécialisées (académique et spécial académique)</i> | EAFC | 2024 | A définir | |
| <i>Informers les personnels de l'académie sur les missions des nouvelles instances</i> | SPR/COM | 2023 | - | Encart sur le site académique Diffusion de l'information via Inform@lire et La Lettre de l'Encadrement |

2. Poursuivre la dynamique d'évaluation des risques professionnels et renforcer la prise en compte de certains

| Orientations | Responsable chargé du suivi | Echéancier | Coût | Commentaires |
|---|-----------------------------|------------|-----------|----------------------------------|
| <i>Rappeler l'obligation de réaliser ou mettre à jour les documents uniques d'évaluation des risques professionnels dans les établissements d'enseignement des 1er et 2nd degrés et dans les services académiques</i> | SPR | 2023 | - | |
| <i>Mettre à disposition des écoles, des établissements scolaires et des services académiques un outil numérique facilitant la réalisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du plan d'actions</i> | SPR/DSI | 2025 | A définir | Lancement d'un marché à réaliser |
| 2.1. Les violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes | | | | |
| <i>Finaliser la mise en place un dispositif de prévention des actes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes</i> | DRH | 2023 | - | Réalisation de protocoles |
| 2.2. Les risques bâtimentaires | | | | |
| <i>Sensibiliser les chefs de services, les inspecteurs</i> | SPR | 2023 | - | Diffusion de guides relatifs |

| Orientations | Responsable chargé du suivi | Echéancier | Coût | Commentaires |
|---|-----------------------------|--------------------------------------|------|--|
| <i>d'éducation nationale 1^{er} degré et les chefs d'établissement aux signalements inscrits dans les registres réglementaires, en particulier sur les risques bâtimentaires.</i> | | | | à la santé et la sécurité dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés |
| <i>Obtenir le recensement des analyses et des bilans des actions conduites par les collectivités territoriales pour l'amélioration de la surveillance de la qualité de l'air intérieur (y compris la problématique de l'amiante).</i> | SPR | 2024 | - | Temps d'échanges avec la Région Ile-de-France et la DASCO |
| 2.3. L'amiante | | | | |
| <i>Sensibiliser les chefs de service et les personnels des risques liés à l'exposition à des poussières d'amiante</i> | SPR | 2023 | - | Note d'information |
| <i>Créer un espace de dépôt des dossiers techniques amiante (DTA) ou à défaut de la fiche récapitulative pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires de l'académie</i> | SG/DSI/SPR/DASEN | 2024 | - | |
| <i>Poursuivre la campagne de prévention des risques liés à l'exposition aux poussières d'amiante pour les personnels qui ont pu être exposés.</i> | SMFP | En attente de finalisation du marché | - | Prise en charge par le MENJSR |
| 2.4. Les risques liés aux activités physiques et sportives et à l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) | | | | |
| <i>Réaliser le diagnostic des risques pour les personnels enseignant l'éducation physique et sportive (EPS).</i> | DRH-SPR-IEN | 2024-2025 | - | Constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire |
| <i>Elaborer et mettre à disposition des chefs d'établissements des outils d'auto diagnostique, de vérification et d'entretien des équipements sportifs.</i> | DRH-SPR-IEN | 2024-2025 | - | |

3. Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

| Orientations | Responsable chargé du suivi | Echéancier | Coût | Commentaires |
|--|-----------------------------|------------|-----------|-------------------------------|
| 3.1. Pilotage de la santé et sécurité au travail | | | | |
| Organiser le réseau des conseillers de prévention et des assistants de prévention dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés et dans les services. | SG/DASEN/SPR | 2024 | - | Lettres de cadrages à établir |
| 3.2. L'accompagnement des personnels dans le domaine de la santé au travail | | | | |
| Poursuivre le recrutement de médecins de prévention | DRH/SMFP | 2023 | - | |
| 3.3. Le secourisme en santé mentale | | | | |
| Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions de sensibilisation et de formation en secourisme en santé mentale | EAFC | 2024 | Voir EAFC | |